

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le quinzième jour du mois de septembre deux mille vingt se tenait, à 18h30, à la Caserne de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie G.E.A.N.T..

**SONT PRÉSENTS :**

M. Michel Perreault, président et représentant de Girardville  
Mme Carolle Bouchard, représentante de Saint-Edmond-les-Plaines  
M. Mario Fortin, représentant de la Ville de Normandin  
Mme Isabelle Thibeault, représentante d'Albanel  
M. Alain Tremblay, représentant de St-Thomas-Didyme

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière  
M. Jerry Piquette, directeur général

**1.- Ouverture de la séance**

M. Michel Perreault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes ressources.

**2.- Administration**

**2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles**

46-09-2020

Il est proposé par Mme Isabelle Thibeault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil administration de la Régie Intermunicipale de Sécurité incendie GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

**2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2020**

47-09-2020

Il est proposé par Mme Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2020.

**2.3) Suivi au procès-verbal**

*Aucun*

**2.4) Déclaration des conflits d'intérêts**

*Aucune déclaration*

**2.5) Liste des comptes d'août 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des finances a analysé tous les comptes d'août 2020 lors d'une rencontre distinct à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter les comptes du mois d'août 2020, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

48-09-2020

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Isabelle Thibeault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois d'août 2020 pour un montant de 65 785.30\$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le Comité des finances.

## **2.6) États financiers au 31 août 2020**

La secrétaire-trésorière présente les états financiers au 31 août 2020.

## **2.7) Rangement archives**

49-09-2020

Il est proposé par Monsieur Mario Fortin, appuyé et résolu unanimement d'accepter la soumission d'Armoires Modernes Enr. au montant de 2 639.83 \$ taxes incluses.

## **2.8) Nomination du vice-président**

50-09-2020

Pour le poste de vice-présidente, il est proposé par M. Mario Fortin et accepté à l'unanimité des membres de proposer Mme Isabelle Thibeault. Aucune autre candidature n'est proposée. Mme Isabelle Thibeault accepte le poste de vice-présidente..

## **3.- Sécurité Incendie**

### **3.1) Statistique du Service incendie**

Le directeur général présente les statistiques au 31 août 2020.

### **3.2) Rapport du directeur général**

Monsieur Piquette résume les activités du service incendie pour le mois d'août 2020.

## **4.- Sécurité civile**

### **4.1) Suivi – Subvention Agence 9-1-1**

## **5.- Insertion de nouveaux objets**

### **5.1) En attente – Décret du MAMH**

## **6.- Affaires nouvelles**

### **6.1) Achat d'équipements informatiques**

51-09-2020

Il est proposé par M. Alain Tremblay, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser un budget de 5 000.00 \$ pour l'acquisition d'équipement informatiques pour le service incendie.

### **6.2) Aide financière – Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité – Acquisition d'équipements informatiques et d'une solution Géomatique**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et St-Thomas-Didyme désirent présenter un projet d'**Acquisition d'équipements**

**informatiques et d'une Solution Géomatique** dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent procéder à une saine gestion de ses actifs;

**ATTENDU QUE** l'objectif de doter la municipalités d'un inventaire exhaustif, précis, exact et actuel des infrastructures et surtout de mettre en place des processus, des méthodes, des outils et des logiciels permettant leur recherche sur le terrain, leur consultation, leur diffusion, leur analyse et surtout leur mise à jour rigoureuse, la Régie désire faire l'acquisition d'équipements informatiques et d'une solution Géomatique. Les municipalités et la Régie profiteront de la formation, soutient technique et transfert de connaissance en matière de relevé terrain et de traitement de ces données;

**ATTENDU QUE** la possibilité d'un regroupement pour l'implantation d'un projet technologique orienté web pour la gestion efficace des équipements;

**ATTENDU QUE** les municipalités et la Régie bénéficieront d'une technologie orienté web, accessible à ses employés et élus en tout temps, de la saisie numérique de ses infrastructures par un GPS de haute précision, et de la formation de son personnel cible dont l'objectif sera de favoriser l'autonomie municipale, à partir de l'équipement mise en commun.

52-09-2020

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alain Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la **Régie** s'engage à participer au projet d'**Acquisition d'équipements informatique et d'un GPS de haute précision** et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le président et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

#### **7.- Correspondance**

#### **8.- Période de questions**

*Aucune.*

#### **9.- Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée sera tenue le mardi, 20 octobre 2020 à la mairie de Saint-Thomas-Didyme.

#### **9.- Levée de l'assemblée régulière**

53-09-2020

Il est proposé par Madame Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h26.

---

Nadia Genest  
Secrétaire-trésorière

---

Michel Perreault  
Président

Je, Michel Perreault, président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Michel Perreault  
Président